

Agir contre la surveillance

Emiliano Arpin-Simonetti

Number 776, January–February 2015

Contrôle social 2.0

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73352ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arpin-Simonetti, E. (2015). Agir contre la surveillance. *Relations*, (776), 25–25.

Résistance

DOMINIQUE BOISVERT

Les technologies numériques – j’entends par-là tout ce qui est rendu possible par la révolution informatique et Internet – sont là pour rester, pour le meilleur et pour le pire. La surveillance tous azimuts fait évidemment partie du pire, mais est-il possible d’y résister?

Pour résister, il ne suffit pas de connaître les dangers des technologies numériques; il est utile de savoir aussi pourquoi elles nous attirent. En l’occurrence, parce qu’elles permettent de défier les limites et jouent sur notre désir de facilité: Internet donne accès à une quantité presque infinie d’information, sur un simple clic de souris. Avoir l’univers littéralement au bout du doigt, quel rêve irrésistible! D’où notre servitude volontaire qu’a si bien illustrée La Fontaine dans la fable *Le chien et le loup*: pour recevoir sa pitance quotidienne sans les risques d’avoir à la chasser, le chien renonce volontiers à la liberté du loup.

Résister veut donc dire d’abord accepter l’existence de limites, liées à la finitude humaine, et renoncer à la seule recherche de la facilité. On peut voir cela comme un choix

philosophique, anthropologique ou spirituel: que veut dire être humain au XXI^e siècle? On peut aussi le voir comme un choix de priorités: jusqu’où suis-je prêt à sacrifier ma liberté et mon autonomie pour accéder à tout ce que promet le monde virtuel?

La résistance se déclinera aussi de multiples manières, selon notre évaluation des dangers: surveillance et contrôle social; dictature de la technologie et des oligopoles; modification du cerveau et de la pensée; caractère superficiel, chronophage et addictif de nos gadgets... Dans chaque cas, il faudra assumer d’aller à contre-courant et d’avoir les moyens de David contre Goliath.

Pour moi, l’enjeu de la résistance porte sur la place et l’importance de l’humain dans un avenir proche: l’humain face à la machine – et pas nécessairement *contre*. L’humain comme individu, mais aussi dans sa dimension collective, comme société. Les champs de bataille de cette guerre sont nombreux et polymorphes.

La bataille contre Big Brother. On ne la gagnera pas par le biais de la technologie; on aura beau encrypter nos secrets et sécuriser nos réseaux, il y aura toujours des

L’auteur, cofondateur du Réseau québécois pour la simplicité volontaire, est l’auteur de *ROMPRE! Le cri des «indignés»* (Écosociété, 2012)

Agir contre la surveillance

L’accès des gouvernements et des services de renseignement aux données personnelles compilées par les entreprises privées sur Internet est le point névralgique dans la surveillance massive des populations. Au Canada, le gouvernement conservateur cherche à adopter des lois facilitant cet accès. En utilisant des prétextes en apparence louables – combattre les cyberprédateurs, avec le projet de loi C-30 (qui a été écarté), ou encore lutter contre la cyberintimidation, avec l’actuel projet de loi C-13 –, il masque la portée réelle de ces lois. Réintroduisant de larges pans de C-30, le projet de loi C-13 vise ainsi à accroître les pouvoirs d’enquête des policiers en leur permettant d’obtenir *sans mandat* des informations personnelles sur des internautes auprès des fournisseurs de services Internet.

La lutte contre ces projets de loi liberticides a pu compter sur l’engagement soutenu de plusieurs groupes à travers le Canada, en particulier OpenMedia, qui milite pour la protection des droits des internautes et la neutralité du Net. Cet organisme basé à Vancouver est à l’origine d’une vaste campagne intitulée «StopSpying.ca» («arrêtons l’espionnage»), amorcée en 2011 et ayant culminé avec le retrait du projet de loi C-30 en février 2013.

Depuis octobre 2013, OpenMedia participe à la Coalition pour protéger notre vie privée, constituée d’une quarantaine d’organismes à travers le Canada et menant une campagne pour bloquer le projet de loi C-13. La coalition

soutient aussi l’Association britanno-colombienne des libertés civiles, qui conteste devant les tribunaux la constitutionnalité de certaines dispositions contenues dans le projet de loi. Au Québec, un des principaux organismes à connaître pour suivre ces questions est FACIL, pour l’appropriation collective de l’informatique libre.

Outre les changements législatifs et réglementaires nécessaires, il existe différents moyens de protéger sa vie privée sur Internet.

Tor, qui est à la fois un réseau et un logiciel libre, permet par exemple de naviguer de manière anonyme. En faisant transiter vos communications par une série de serveurs connectés en réseau, il vous protège des sites qui enregistrent les pages que vous visitez ainsi que des tiers qui chercheraient à observer votre activité sur Internet.

Comme les grands moteurs de recherche (Google, Bing, Yahoo) enregistrent et analysent par défaut toutes les recherches qu’on y fait, une autre bonne façon de limiter la collecte de données à votre sujet est d’utiliser un moteur qui ne vous surveille pas, comme DuckDuckGo ou Ixquick. Le premier est basé aux États-Unis, tandis que le second est enregistré aux Pays-Bas, ce qui offre en principe une garantie supplémentaire contre une possible appropriation de vos données par les autorités. Le site du spécialiste Antoine Lefebure propose aussi plusieurs autres pistes utiles (voir <antoinelefebure.com>).

EMILIANO ARPIN-SIMONETTI